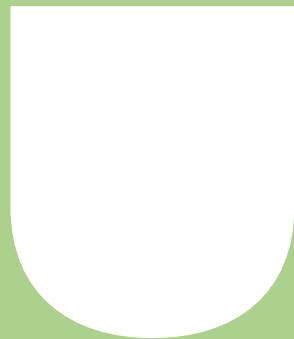
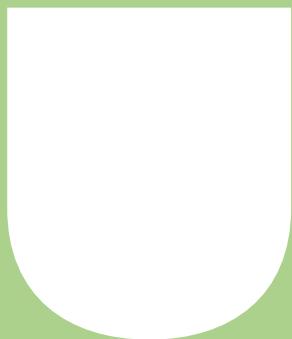
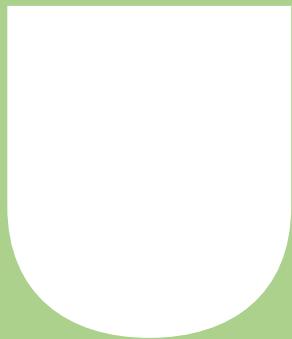


**TOUS ENSEMBLE VERS
UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC**

- ARGUMENTATION ET FOIRE AUX QUESTIONS -



ARGUMENTS EN FAVEUR D'UN SITE SANS TABAC

EN BREF...

- L'organisation donne le bon exemple aux enfants.
- En rendant le site non-fumeur, vous amenez les enfants à considérer de moins en moins le tabagisme comme un comportement normal et attrant.
- Les enfants peuvent ainsi grandir dans un environnement sans tabac. Vous contribuez dès lors à faire de la première génération sans tabac une réalité : une génération d'enfants et de jeunes qui ont la possibilité de grandir dans un monde où le tabac est absent.
- Vous proposez un environnement sain et sûr, où l'on prend soin de tous.
- Sur un site sans tabac, les enfants ne sont pas exposés à la fumée nocive du tabac.
- Cette initiative donne une impulsion positive à votre organisation.
- Vous réduisez vos frais de nettoyage puisque vous évitez les nuisances liées aux mégots et aux paquets de cigarettes abandonnés sur le site.

*Générations
Sans
Tabac*

Ne pas fumer à proximité d'enfants doit devenir la norme afin que les enfants puissent grandir dans un environnement sans tabac et ne commencent pas à fumer

Fumer est très nocif pour la santé

Encore plus d'avantages

- ▶ Votre organisation assume un **rôle d'exemple important**, car elle accueille beaucoup d'enfants. En veillant à ce que votre site soit non-fumeur, vous leur donnez le bon exemple.
- ▶ **En rendant le site non-fumeur, vous amenez les enfants à considérer de moins en moins le tabagisme comme un comportement normal et attractif.** Ils ont ainsi moins l'impression qu'il est normal de fumer, alors qu'il s'agit d'une addiction mortelle. Voir fumer incite à fumer¹. Les enfants imitent en effet le comportement de leurs aînés.
- ▶ Sensibilisez les enfants à **une autre norme sociale en ce qui concerne le tabagisme**. Montrez-leur que fumer n'est pas une bonne chose afin qu'ils soient moins tentés de le faire plus tard. Cette stratégie contribue à tenir les enfants et les jeunes à l'écart de la cigarette. Même les fumeurs souhaitent d'ailleurs que leurs enfants ne commencent pas à fumer plus tard.
- ▶ Le grand public est déjà **largement favorable** au fait de ne pas (plus) fumer dans les lieux fréquentés par des enfants. Nombre de fumeurs adhèrent eux aussi à cette idée.

- ▶ **Si les enfants sont sensibilisés à une norme sociale «saine», le risque de les voir fumer à leur tour lorsqu'ils grandiront diminue.** En Belgique, de nombreux mineurs deviennent dépendants du tabac chaque semaine. Or, une personne qui commence à fumer à quinze ans perd en moyenne six à neuf années de vie. Le tabagisme réduit non seulement l'espérance de vie, mais aussi le nombre d'années de vie en bonne santé².
- ▶ **Un site sans tabac incite les fumeurs à réfléchir à leur dépendance.** Il les encourage à arrêter de fumer. Il s'agit dès lors d'un bon élément déclencheur. Les environnements sans tabac aident aussi les gens qui essaient d'arrêter de fumer en leur évitant d'être confrontés à la tentation et d'y succomber.
- ▶ **L'inhalation involontaire de fumée de cigarette (ou tabagisme passif) se produit aussi à l'extérieur.** Lorsque des enfants se trouvent à proximité d'une cigarette allumée, ils peuvent en respirer la fumée. Ce tabagisme passif est nocif pour la santé. Il entraîne une dégradation de la condition physique et des maladies cardiovasculaires, des cancers, des troubles respiratoires...

- ▶ **Mégots.** Sur un site sans tabac, il n'y a par définition pratiquement pas de mégots. La réduction des déchets rend l'environnement plus propre et plus agréable.
- ▶ **Faire du sport, jouer et s'amuser dans un environnement sain et sûr.** Tout le monde aspire à ce que les enfants puissent jouer, faire du sport et s'amuser dans un environnement sain et sûr. Un site sans tabac y contribue. Il exclut par exemple les risques de brûlure ou permet d'éviter que les enfants ne ramassent des mégots sur le sol et les mettent en bouche. Par ailleurs, les enfants ont tout simplement le droit de rencontrer leurs amis, de s'amuser et de faire du sport dans un environnement sans tabac et sans risque pour leur santé.

¹ Pour plus d'informations, consultez (seulement disponible en néerlandais) : <https://www.trimbos.nl/producten-en-diensten/webwinkel/product/?prod=af1461>

² <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/impact-du-tabagisme-sur-lesperance-de-vie-linstitut-scientifique-de-sante-publique>

QUESTIONS - RÉPONSES

Pourquoi notre organisation devrait-elle devenir un site sans tabac ?

- ▶ Vous montrez ainsi le bon exemple aux enfants.
- ▶ En rendant le site non-fumeur, vous amenez les enfants à considérer de moins en moins le tabagisme comme un comportement normal et attrayant.
- ▶ Vous contribuez dès lors à faire de la première génération sans tabac une réalité : une génération d'enfants et de jeunes qui ont la possibilité de grandir dans un monde où le tabac est absent.
- ▶ Vous proposez un environnement sain et sûr, où l'on prend soin de tous.
- ▶ Les enfants ne sont pas exposés à la fumée nocive du tabac.
- ▶ Cette initiative donne une impulsion positive à votre organisation.
- ▶ Vous réduisez vos frais de nettoyage puisque vous évitez les nuisances liées aux mégots et aux paquets de cigarettes abandonnés sur le site.

La loi ou les autorités communales ne peuvent-elles pas interdire le tabac sur un site ?

Sur certains terrains, il existe une interdiction légale de fumer en plein air. De plus, les organisations sont libres d'établir des accords et de rendre leur terrain sans tabac. De cette manière, vous contribuez à permettre aux enfants de grandir dans un environnement sans tabac et à revendiquer qu'ils sont la première « Génération sans Tabac ».

Le mouvement Générations sans Tabac auquel contribuent les sites sans tabac adopte une approche positive. L'objectif n'est pas d'imposer une interdiction de fumer généralisée à travers des lois et des sanctions, mais de protéger les enfants contre la fumée du tabac et de rendre la cigarette moins séduisante à leurs yeux.

Comment devenir un site sans tabac ?

L'ensemble de votre site doit idéalement devenir un environnement sans tabac, mais vous pouvez bien entendu procéder par étapes. Vous trouverez sur www.generationssanstabac.be une feuille de route pratique qui vous aidera à transformer votre site en sept étapes.

Il existe également divers supports de communication utiles lors de l'élaboration et de la mise en œuvre progressive d'un environnement sans tabac. Les différents supports, lettres types, affiches, dépliants, etc. sont disponibles sur www.generationssanstabac.be.

Devrons-nous investir beaucoup de temps et d'argent pour faire de notre site un environnement sans tabac ?

Au début, vous devrez bien entendu déployer des efforts pour sensibiliser tout un chacun. Plusieurs solutions, parfois gratuites, peuvent néanmoins vous y aider. Vous trouverez une série de supports utiles sur www.generationssanstabac.be.

Lorsque votre site sera devenu entièrement non-fumeur, vous ne devrez plus remplacer certains équipements, par exemple les cendriers. Vous économiserez donc du temps et de l'argent. Il en va de même pour les frais de nettoyage, qui diminueront puisqu'il n'y aura plus de mégots ni de paquets de cigarettes sur votre site.

L'ensemble de notre site doit-il devenir sans tabac en une fois ?

L'ensemble de votre site doit idéalement devenir un environnement sans tabac (en aménageant éventuellement un nombre restreint de zones fumeurs, situées hors de la vue des enfants). Les enfants reçoivent ainsi un message dépourvu de toute ambiguïté et sont moins tentés de commencer à fumer.

Cette solution vous semble difficile à mettre en œuvre en une fois ? Vous pouvez aussi procéder par étapes, en commençant par organiser un premier événement ou une première activité sans tabac. La feuille de route disponible sur www.generationssanstabac.be propose quelques exemples d'initiatives qui vous aideront à débuter. Vous pouvez bien sûr choisir vous-même la première étape qui vous mènera à un site sans tabac.

Qu'en est-il de la cigarette électronique ? Peut-elle être admise sur un site sans tabac ?

La cigarette électronique ne donne pas un bon exemple du point de vue de la santé. Elle n'a donc pas sa place dans un environnement sans tabac et devrait être incluse dans les nouvelles règles applicables sur votre site.

S'il est vrai qu'une cigarette électronique est moins nocive qu'une cigarette ordinaire, elle n'est pas inoffensive pour autant. Nous ne voulons donc pas que des enfants commencent à l'utiliser. Certaines cigarettes électroniques contiennent en outre de la nicotine, une substance présente dans les cigarettes ordinaires qui contribue à la dépendance au tabac.

Autoriser la cigarette électronique serait de plus une source de confusion dans la mesure où les enfants ne verraient pas toujours la différence avec une cigarette ordinaire.

Fumer n'est-il pas un libre choix à propos duquel notre organisation n'a pas à se prononcer ?

Si les enfants sont habitués à voir les gens fumer autour d'eux, ce comportement leur semble normal, voire attrayant, car ils admirent et imitent leurs aînés. En décidant de faire de votre site un environnement sans tabac et de garder le tabac hors de la vue des enfants, vous donnez le bon exemple.

Étant donné que fumer entraîne une dépendance, il ne peut être véritablement question d'un libre choix. La plupart des fumeurs veulent arrêter de fumer, mais se heurtent souvent à des difficultés.

Comment gérer l'éventuelle réticence des personnes qui fréquentent le site ?

La majorité des gens souhaitent que leurs enfants ne commencent pas à fumer plus tard. Si vous dialoguez avec les intéressés au préalable en leur expliquant pourquoi vous voulez que votre site devienne un environnement sans tabac, vous vous assurerez aussi une plus large adhésion.

Les réactions d'opposition trouvent souvent leur origine dans la dépendance au tabac : aucun argument ne pourra convaincre ces personnes. Mieux vaut dans ce cas couper court à toute discussion et les inviter à coopérer.

La mise en place d'un site sans tabac implique-t-elle que tous les fumeurs doivent arrêter de fumer ?

L'instauration d'un site sans tabac peut amener les fumeurs à réfléchir et les convaincre éventuellement d'arrêter de fumer. Les personnes qui essaient déjà d'arrêter apprécient par ailleurs de ne pas voir de cigarettes autour d'elles, car il est ainsi plus facile de tenir bon.

Vous pouvez également soutenir les personnes qui veulent renoncer au tabac en les invitant à visiter le site www.tabacstop.be. Elles y trouveront toutes les informations utiles sur les meilleurs moyens d'arrêter de fumer. Le site www.tabacologues.be permet également de trouver un tabacologue près de chez soi. Ce spécialiste a suivi une formation afin d'offrir un accompagnement à l'arrêt tabagique.

Comment faire respecter les nouvelles règles ?

Définissez et communiquez des règles claires. Veillez aussi à expliquer pourquoi vous avez décidé de faire de votre site un environnement sans tabac. La feuille de route vous y aidera. Vous pouvez la télécharger sur www.generationssanstabac.be.

- ▶ Communiquez les nouvelles règles en temps utile.
- ▶ Placez des éléments de signalisation indiquant que le site est sans tabac. Installez-en bien sûr à l'entrée, mais aussi en plusieurs endroits du site. Si vous avez aménagé une zone fumeurs hors de la vue des enfants, indiquez clairement où elle se trouve.
- ▶ Faites passer des messages cohérents dès le début.
- ▶ Demandez à tous les bénévoles, collaborateurs... de faire de même.
- ▶ Certaines personnes ne respectent pas les nouvelles règles ? Signalez-leur immédiatement, sur un ton amical. Partez du principe qu'elles ne sont pas encore au courant des nouvelles règles. Expliquez-leur pourquoi vous avez décidé de les instaurer et indiquez-leur où elles peuvent fumer.
- ▶ Continuez à intervenir systématiquement de la sorte. Les gens s'habitueront aux nouvelles règles et les respecteront plus facilement.

En faisant de votre site un environnement sans tabac, vous contribuez à l'émergence d'une génération sans tabac.

Plus d'informations sur www.generationssanstabac.be.



TOUS ENSEMBLE VERS UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC
ARGUMENTATION ET FOIRE AUX QUESTIONS

Cette publication est une adaptation de celle réalisée par le Vlaams Instituut Gezond Leven avec le soutien des pouvoirs publics flamands. Adaption réalisée en collaboration avec le FARES asbl.

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Fonds des Affections Respiratoires (FARES), asbl
Professeur Jean Paul Van Vooren
Rue Haute 807A
1000 Bruxelles

© 2024, Vlaams Instituut Gezond Leven vzw.
Tous droits réservés.

